

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18622

présenté par

M. Vuibert, Mme Chandler, Mme Brulebois, M. Naegelen, M. Grelier, M. Cosson, M. Laronneur,
Mme Hugues, Mme Jacqueline Maquet, M. Bordat, M. Ott, M. Royer-Perreaut, M. Girardin,
Mme Youssouffa, M. Falorni, M. Vojetta, Mme Liso, M. Perrot, Mme Métayer, M. Mazars et
M. Brosse

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.